

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Aptaor Fly Curtain C60

EU3212

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 11-mars-2015

Date de révision :
06-sept.-2022

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Aptaor Fly Curtain C60

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Régulation des nuisibles

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

| Nom chimique | N° CE | % massique | Classification CLP | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M (aigu) | Facteur M (chronique) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|-----------|------------|--------------------|--|------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Huile minérale blanche 8042-47-5 | 232-455-8 | 40 - 50 | - | - | - | - | |
| Naphha (petroleum), light steam cracked, debenzenized, polymers, hydrogenated 68132-00-3 | 614-305-7 | 40 - 50 | - | - | - | - | |
| Styrene-isoprene copolymer 25038-32-8 | 607-504-5 | 5 - 10 | - | - | - | - | |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

| Nom chimique | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | CL50 par inhalation |
|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Huile minérale blanche 8042-47-5 | 5000 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | 5 mg/l air (4H) (Rat) |

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

| | |
|-----------------------------|--|
| Contact oculaire | Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------------|--|
| Effets aigus | D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée. |
| Effets retardés | Aucun(e) connu(e). |
| Effets d'une surexposition | Aucun(e) connu(e). |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Notes au médecin | Traiter les symptômes. |
|-------------------------|------------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec |
| Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité | Aucun(e). |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|--|
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures. |
|--|--|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Équipements de protection et précautions pour les pompiers | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau. |
|---|--|

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| Autres informations | Voir Section 12 pour plus d'informations |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

| | |
|---|--|
| Manipulation | Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. |
| Remarques générales en matière d'hygiène | Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|---------------------------------------|--|
| Stockage | Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. |
| Classe de stockage (Allemagne) | 10 - 13 |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

| Nom chimique | UE | Royaume-Uni | France | Espagne | Allemagne |
|-------------------------------------|----------|--------------------------|---------|---------|--|
| Huile minérale blanche 8042-47-5 | | | | | TWA: 5 mg/m ³ Peak: 20 mg/m ³ |
| Nom chimique | Autriche | Suisse | Pologne | Norvège | Irlande |
| Huile minérale blanche 8042-47-5 | | TWA: 5 mg/m ³ | | | |

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique exigé.
Gants de protection.
Gants en caoutchouc
aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Aspect Orange
Odeur Aucun(e)
Seuil olfactif Aucune information disponible

| Propriété | Valeurs |
|--|--------------------------|
| Point/intervalle de fusion | 50-60 °C |
| Point/intervalle d'ébullition | >250 °C |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | > 200 °C |
| Taux d'évaporation | Sans objet |
| Température d'auto-inflammabilité | Sans objet |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| pH | Sans objet |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité | Insoluble dans l'eau |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Sans objet |
| Pression de vapeur | Sans objet |
| Densité relative | 1000 |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules | Sans objet |
| Densité de vapeur | Sans objet |

9.2. Autres informations

Viscosité Aucune donnée disponible
Teneur en COV < 1 g/l

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Contact oculaire

Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.

Contact avec la peau

Le contact avec le produit à des températures supérieures à l'ambiante peut provoquer des brûlures thermiques.

Ingestion

Improbable.

| Nom chimique | DL50 orale | DL50 cutanée | CL50 par inhalation |
|------------------------|------------------|---------------------|-----------------------|
| Huile minérale blanche | 5000 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | 5 mg/l air (4H) (Rat) |

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Effets d'écotoxicité**

Aucun effet important ou danger critique.

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Microtox | Daphnie |
|------------------------|----------------------------|---|----------|---------|
| Huile minérale blanche | | 10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

24% degraded in 28 days (OECD 301B) (White mineral oil)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|------------------------|------------------------|
| Huile minérale blanche | >6 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennesCe produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

| | |
|--|-------------------------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments | Aucune information disponible |

ADR/RID

| | |
|--|----------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IATA/ICAO

| | |
|--|----------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |

| | |
|----------------------------------|----------------|
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Information sur les législations nationales

FDA: 21 CFR 175.105 - "Food Packaging Adhesives"

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 11-mars-2015

Date de révision : 06-sept.-2022

Numéro de révision: 1.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision (EU) 2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité